souveraineté nationale ! Pour le simple spectateur, c'est mortellement ennuyeux.

Pendant le scrutin, à mesure que les députés ont voté, ils se répandent dans les couloirs où l'animation est très grande. On escompte la victoire de M. Doumer et on la commente. Un député du bloc, nous dit en passant :

— Doumer sera élu. La lâcheté parlementaire le fera triompher.

Un autre pronostic :

— Doumer élu, c'est la désagrégation définitive du bloc. A la première bataille parlementaire, le gouvernement n'aura plus que cinquante voix pour lui.

A l'appui de cette opinion on prétend que M. Doumer était un gêneur pour les faiseurs de combinaisons ministérielles; en le portant au fauteuil de la présidence, on aurait obtenu de lui la promesse qu'il s'y tiendra et qu'il laissera ainsi le champ libre aux amateurs de portefeuilles, d'où l'appui de certains membres de la majorité dont l'ambition est plus forte que la fidélité au cabinet.

On colporte aussi des mots de certains personnages de l'entourage du gouvernement qui étaient plus ou moins au courant de l'intrigue en faveur de M. Doumer et qui ne se faisaient pas d'illusion sur l'issue de la lutte d'aujourd'hui.

A signaler une petite manœuvre, qui a causé quelque émotion dans le salon de la Paix. On faisait circuler des numéros du « Pèlerin illustré » portant sur la couverture les portraits de MM. Doumer, Baudin et Lockroy, avec ce titre : « Trois excommuniés du bloc ».

L'appel nominal révèle beaucoup d'absents dans les deux camps de la Chambre, ce qui déroute un peu les pointages de la première heure. D'un autre côté on suppute le nombre des ennemis de M. Doumer parmi les progressistes, et ceux de M. Brisson parmi l'extrême-gauche.

Enfin, comme il faut que la note amusante se retrouve partout, il s'est formé dans les couloirs un betting comme au champ de courses.

Le scrutin, ouvert à trois heures moins vingt, est fermé à quatre heures précises. Pendant que les bulletins sont emportés dans la salle de dépouillement, on hisse sur la tribune une autre urne verte. Cette fois, il s'agit de nommer les quatre vice-présidents. Il n'y a pas d'appel nominal. Le défilé à la tribune se fait avec plus de rapidité, mais en silence.

Pendant cette seconde opération, l'affluence devient encore plus considérable dans le salon de la Paix ; on s'y presse, on s'y bouscule. La porte donnant accès à la salle des Conférences est littéralement prise d'assaut; on guette les nouvelles du scrutin.

Les premières appréciations sont en faveur de M. Doumer. A quatre heures un quart, un député sort et jette ces mots : « Doumer est élu à quelques voix ». Aussitôt on se précipite de toutes parts, chacun pour renseigner qui de droit. Les chiffres se précisent ; on parle de 17, puis de 22, puis de 25 voix de majorité.

Les députés rentrent un à un dans la salle des séances où le vote pour les vice-présidents s'achève au milieu d'une émotion croissante.

Il est cinq heures moins dix lorsque M. Paul BOURGEOIS donne les chiffres du scrutin pour l'élection du président de la Chambre.

Voici les résultats du scrutin :

Votants : 511. — Majorité absolue : 254.
Bulletins nuls : 4.

Ont obtenu :
Doumer — 265 voix
Brisson — 240 —

M. Doumer ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé président pour l'année 1905.

Des applaudissements à droite et au centre accueillent la proclamation du scrutin.

Election des vice-présidents

Voici les résultats du scrutin pour l'élection des quatre vice-présidents de la Chambre :

MM. Lockroy, 308; Etienne, 303; Guillain, 296; Gerville-Réache, 248.

Les quatre vice-présidents sortants sont réélus.

Election des secrétaires

LE PRESIDENT lit une lettre collective de MM. Lebrun, François Carnot, F. David, Lauraine, Chambon et Couyba, déclarant qu'ils ne se représentent pas comme secrétaires et remerciant la Chambre de leur avoir donné sa confiance.

L'ordre du jour appelle l'élection de huit secrétaires.

Le scrutin est ouvert à 4 h. 55.

En voici les résultats :

Votants : 423. — Bulletins blancs ou nuls : 2. — Suffrages exprimés : 421. — Majorité absolue : 211.

Ont obtenu :

MM. Marot, 242 voix ; Abel Bernard, 231 ; Bonnevay, 202 ; Gérald, 190 ; Cère, 170 ; Roger-Ballu, 169 ; Menier, 153 ; Cornet, 150 ; Mill, 146 ; Devèze, 146 ; Simonnet, 146 ; Petitjean, 137 ; Rauline, 128 ; Bussière, 118 ; Péret, 93 ; Bouctot, 55 ; Larquier, 55 ; De Castellane, 7.

MM. MAROT et ABEL BERNARD, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus secrétaires.

Un deuxième tour de scrutin pour la nomination des six autres secrétaires aura lieu jeudi.

Election des questeurs

Le scrutin pour l'élection des trois questeurs a donné les résultats suivants :

MM. Lechevallier, 317 voix ; Pajot, 282 ; Chapuis, 263.

En conséquence **MM. LECHEVALLIER, PAJOT et CHAPUIS, sont nommés questeurs.**

La séance est levée à 7 heures 10.

M. Paul Bourgeois quitte le fauteuil au milieu des applaudissements de la droite et prend le bouquet que M. Baudry d'Asson lui a offert. Celui-ci, au milieu des rires ironiques, s'époumonne à hurler : Vive le roy !

AUTOUR DE LA SEANCE

Le lieutenant-colonel Sarrail, commandant le Palais Bourbon, aussitôt après l'élection du président, a écrit au ministre de la Guerre pour lui demander d'être relevé de ses fonctions.

La Chambre procèdera, dans sa séance de jeudi, au scrutin de ballottage pour les six secrétaires restant à élire, puis aura lieu l'installation du bureau définitif ; ensuite M. Doumer prononcera le discours d'usage, attendu avec beaucoup de curiosité.

Aussitôt connu au Sénat, le résultat de l'élection du président de la Chambre a fait l'objet de vifs commentaires.

Autour des dépêches venues au Palais-Bourbon et affichées dans la salle des conférences, les sénateurs échangeaient leurs impressions.

— De façon générale, l'échec de M. Brisson est considéré comme très grave, nous dit un de nos honorables les plus écoutés.

— De cette défaite, faut-il conclure à la chûte prochaine du Cabinet ! avons-nous demandé ?

— On le pourrait sans hésitation aucune si les actes de M. Combes et de ses collaborateurs étaient jugés au scrutin secret. Mais il n'en est pas ainsi, et il est à prévoir que ceux qui ont aujourd'hui voté contre M. Brisson, n'agiront pas de même vendredi quand on s'expliquera sur la politique générale du cabinet.

SÉNAT

Paris, 10 janvier. — La séance est ouverte à 2 heures 10, sous la présidence de M. FAYARD, *président d'âge, qui prononce* le discours suivant :

Mes chers collègues,

Un usage constant veut que celui d'entre nous que désigne le privilège de l'âge pour ouvrir la session nouvelle, vous adresse quelques paroles. Depuis plusieurs années ce grand honneur appartenait à notre regretté collègue, M. Wallon.

Nous ne partagions pas tous ses opinions politiques, mais tous, nous nous inclinions devant leur sincérité. Les hautes fonctions publiques qu'il remplissait avec tant d'éclat, les nombreux services rendus dans nos assemblées parlementaires, donnaient à sa parole un prestige auquel je ne saurais prétendre ; mais qu'il soit au moins permis au doyen d'âge actuel de saluer sa mémoire. (Très bien ! très bien !)

Les temps sont loin où le Sénat, par suite de son origine électorale, était suspect à une partie de la démocratie. Les prévisions de Gambetta se sont réalisées, et le grand Conseil des communes de France est devenu un des plus fermes soutiens de la République.

Nous ne faillirons point au devoir qui continué à nous incomber. D'importants projets de loi dont le pays attend la réalisation, nous seront présentés : service militaire de deux ans, obligatoire pour tous les citoyens, qui, sans affaiblir la force de notre armée, objet de notre constante sollicitude, égalisera le lourd impôt du sang. On nous présentera également le projet d'impôt sur le revenu, destiné à répartir, d'une manière plus équitable, les charges publiques, ainsi que la loi sur les retraites ouvrières, qui assurera le pain des vieux jours aux travailleurs brisés par l'âge.

Tous ici, quelles que soient nos divergences politiques, qu'amoindrira le temps, nous sommes animés d'un même amour pour la grandeur de notre pays ; nous différons quelquefois sur les moyens, mais nous saurons toujours apporter dans les discussions, qui font la force des grandes assemblées parlementaires, la courtoisie et la modération nécessaires à la libre expansion des idées. (Très bien ! très bien !)

Je termine, mes chers collègues, par ce vœu : Puisse l'année qui commence voir mettre un terme à la guerre sanglante qui désole l'Extrême-Orient, lutte engagée entre deux nations dont l'une, notre alliée, a vu ses soldats s'immortaliser dans une défense plus qu'humaine, et dont l'autre a su conquérir l'admiration de l'Europe par sa grande bravoure. (*Applaudissements.*)

Le Sénat lève la séance après avoir décidé de se réunir jeudi à deux heures, pour élire son bureau définitif.

Coulisses du Parlement

(De notre correspondant spécial).

Paris, 10 janvier. — Comme je le faisais prévoir, M. Doumer a été élu contre M. Brisson. Jusqu'à 4 heures, les nouvelles qui nous arrivaient dans les couloirs étaient contradictoires à ce point que M. Brisson venant à passer quelques personnes trop pressées le félicitèrent de sa réélection. Quelques minutes plus tard, un député sortait de la salle des séances annonçant l'élection de M. Doumer à quatre voix de majorité. Mais après vérification la majorité s'élevait à 25 voix.

Il n'y a eu que 511 votants ce qui porte à 76 le nombres des absents : 35 de la majorité et 41 de la minorité votant habituellement contre le ministère.

Les défections se sont produites plus nombreuses qu'on ne s'y attendait au sein de la majorité. Car de nombreux membres de la droite se sont abstenus et d'autres même comme MM. Lasies, Cuneo d'Ornano et quelques bonapartistes ont voté pour M. Brisson. Parmi les progressistes on dit qu'un petit groupe a voté contre M. Doumer et que notamment MM. Ribot et Aynard ont fait campagne pour M. Brisson et ont voté à bulletins ouverts pour lui. M. de Lanessan et quelques « dissidents » ont également porté leurs voix sur M. Brisson ouvertement.

On peut en déduire, déclaraient plusieurs députés que 75 membres de la majorité ministérielle ont voté pour M. Doumer.

Cette élection qui offrait un caractère purement politique, a été dirigée contre le ministère et le résultat a produit une certaine effervescence dans les milieux politiques.

L'effet en est fâcheux, me disait un député socialiste, car elle peut être la désagrégation du bloc de gauche ; d'autres sans être si pessimistes déclaraient qu'après l'élection de l'amiral Bienaimé dimanche dernier, c'était un son de cloche plutôt mauvais.

On verra ce que tout cela donnera vendredi prochain où la bataille sera engagée au grand jour.

R. PONTUEL.

A LA GAUCHE RADICALE

MM. Dron et Mill contre M. Doumer

Paris, 10 janvier. — 27 députés assistaient à la réunion tenue ce matin par la Gauche Radicale et dont nous parlons plus haut.

M. DOUMER y a nettement posé sa candidature à la présidence de la Chambre.

Dans un discours de forme assez vive, le président de la Commission du budget a fait le procès du ministère actuel dont le maintien aux affaires, a-t-il dit, ne saurait se prolonger. Pendant un an et demi, il est resté dans le rang votant avec la majorité républicaine, mais il a cru ne pouvoir persister plus longtemps dans son adhésion à la politique gouvernementale lorsqu'a éclaté aux yeux de tous le danger que faisait courir à la France le cabinet Combes.

M. Doumer a parlé des fonds secrets, de faits de corruption qui seraient peut-être révélés un jour, de la délation, etc...

« Les scandales récents doivent inciter la majorité républicaine à se ressaisir, à profiter de toutes les occasions de mettre en échec le ministère.

L'élection du président de la Chambre est une élection politique et c'est pour permettre à la majorité de se prononcer dans cette première séance de la session qu'il a posé sa candidature ».

M. DRON a vivement protesté contre l'attitude de M. Doumer.

« Ce n'est pas dit-il au moment où la République peut être menacée, qu'il convient de rompre le faisceau des forces républicaines. D'ailleurs, si les députés ont à se plaindre du cabinet, la tribune leur est ouverte. C'est une faute de rendre M. Brisson responsable de la politique du Cabinet. Le Président de la Chambre est placé au-dessus des partis».

M. Dron ne peut comprendre à quel mobile a obéi M. Doumer en posant sa candidature.

M. MILL a appuyé les observations de M. Dron.

Le groupe a ensuite passé au vote. M. Brisson a obtenu, comme on le sait, 17 voix contre 7 données à M. Doumer et trois bulletins blancs.

LA GUERRE
Russo-Japonaise

UN MESSAGE DU MIKADO au général Stœssel

Tokio, 10 janvier. — On télégraphie du quartier général de l'armée japonaise à Port-Arthur, à la date du 7 janvier :

— Le capitaine Tsounado, officier de l'état-major japonais, fut envoyé à Port-Arthur pour donner connaissance au général Stœssel du contenu du message de l'empereur du Japon, annonçant que la garnison serait traitée avec la plus grande considération et l'informer également de la proposition du général Nogi, demandant qu'une rencontre des deux commandants en chef ait lieu le lendemain.

Le capitaine Tsounoda prit avec lui, comme cadeau pour le général russe, quelques poulets et du vin. Le général Stœssel accepta ce cadeau, et dit qu'il serait heureux de se rencontrer avec le général de l'armée japonaise. Il se mit ensuite à causer avec le capitaine Tsounoda, et leur conversation dura plus de deux heures.

La première question du général Stœssel fut pour demander où se trouvait Kouropatkine. Le capitaine Tsounoda répondit qu'il ne le savait pas exactement, mais qu'il croyait que le général Kouropatkine était quelque part dans les environs de Moukden. Le général Stœssel déclara qu'il n'avait pas reçu de nouvelles du généralissime depuis le 6 octobre, époque à laquelle ce dernier annonçait qu'il viendrait bientôt au secours des assiégés.

Stœssel ajouta qu'il avait envoyé, de Port-Arthur, des espions chinois qui lui avaient annoncé, à leur retour, que l'armée russe de secours était à Kin-Tcheou, situé à 32 kilomètres au nord de la forteresse, et qu'il accueillit avec incrédulité la nouvelle que Kouropatkine avait été vaincu et rejeté vers Moukden. L'officier japonais sortit alors une carte et montra les positions des deux armées sur le Chaho, ajoutant que l'armée russe, lors de sa retraite, avait perdu 50 ou 60,000 hommes.

Stœssel exprima son étonnement de ces faits, puis fit cette remarque qu'il avait été trompé.

Il demanda où se trouvait la flotte de la Baltique. Le capitaine Tsounoda lui répondit que quelques-uns des navires qui la composaient n'avaient pas encore dépassé le cap de Bonne-Espérance. Le désespoir se peignit alors sur la face du général russe, qui déclara : « Maintenant que Port-Arthur est tombé, il est inutile pour la flotte d'aller plus loin ! »

Le capitaine Tsounoda demanda ensuite au général Stœssel quelles sortes d'attaques japonaises avaient fait le plus de mal à la garnison pendant le siège. « Vos mortiers de 11 pouces, répondit-il. Aussitôt qu'ils furent mis en position, nos travaux de défense devinrent inutiles ».

Le général ajouta qu'avec l'amiral Alexeïeff il avait fait la campagne de Chine, lors de l'insurrection des Boxers, et qu'il avait vu l'armée japonaise à l'œuvre. Il avait été associé aux généraux japonais, dans le commandement des forces japonaises, à cette époque, et il avait exprimé l'opinion que les forces russes et japonaises avaient fait la plus grande partie du travail. Depuis lors, il s'était formé une haute opinion de l'organisation et des qualités de combat de l'armée japonaise.

La véritable cause de la guerre, à son avis était l'ignorance du peuple russe relativement aux qualités de combat des Japonais.

Il dit encore que la première attaque japonaise contre Port-Arthur, en février dernier, avait été une véritable surprise. Les forts étaient seulement terminés en partie, et la garnison ne comprenait que deux ou trois mille hommes de troupes. Il s'était toujours opposé au projet de Sakharoff de dépenser de l'argent à la construction de travaux à Dalny, au lieu de terminer les défenses de Port-Arthur. Sakharoff est mort de la dysenterie pendant le siège.

Stœssel fait ensuite l'éloge de l'habileté, du courage et de la patience dont a fait preuve l'infanterie japonaise, notamment pour la construction de parallèles de siège et de tranchées jusqu'aux forts. D'abord, il ne croyait pas que le tir japonais fût bon, mais il a dû bientôt constater que ce tir était très exact.

En terminant, Stœssel dit avoir été au service du tsar dans trois campagnes et avoir été blessé trois fois : la première fois dans la guerre russo-turque, la seconde dans les désordres boxers et la troisième à Port-Arthur. Il croit maintenant avoir le droit de retourner en Russie passer sa vieillesse au sein de sa famille. Le général emmène avec lui cinq enfants d'officiers tués pendant le siège.

Après son entretien avec le général Nogi, Stœssel s'est déclaré heureux d'avoir rencontré un adversaire aussi courtois. Il ne s'était pas attendu à être l'objet de tant d'égards. Le général Nogi lui semblait être plutôt un vieil ami que le chef de l'armée qui l'avait obligé à capituler.

La garnison russe de Port-Arthur

LAMENTABLE SPECTACLE

Port-Arthur, 10 janvier. — Cinq mille hommes de la garnison russe de Port-Arthur ont défilé cet après-midi du village de Yapouth-nef jusqu'au rivage de la baie des Pigeons, à 24 kilomètres de la gare de Changlingtzou.

Le cortège formé par les restes de la garnison russe offrait un triste spectacle. Quatre voitures arrivèrent d'abord à Chanlingtzou, elles étaient tirées par des chevaux d'aspect lamentable et contenaient des officiers de l'état-major qui avaient refusé de donner leur parole de ne plus prendre part à la guerre ; quelques minutes plus tard arriva le premier détachement. Les officiers affectés à des régiments marchaient avec leurs hommes.

Les soldats japonais se rapprochant dans le but de mieux voir les Russes, la physionomie de ces derniers présentait un aspect curieux. Tous paraissaient ressentir amèrement leur situation humiliante, tandis que quelques-uns paraissaient résignés ; d'autres semblaient furieux d'être regardés avec une telle curiosité.

Les hommes paraissaient avoir été bien nourris, mais leur aspect témoignait des terribles fatigues physiques qu'ils avaient endurées.

Les officiers étaient propres et bien habillés, mais les hommes portaient des vêtements en peau de mouton, d'une saleté repoussante. Ils semblaient résignés et contents.

Les chevaux tirant les fourgons de transport chancelaient de fatigue, quoique leurs charges fussent légères.

Certains officiers refusèrent de porter leur épée et la remirent à l'ordonnance qui les suivait. Ils saluèrent les correspondants européens qui se trouvaient au milieu des troupes japonaises, et semblaient surpris et heureux de constater que les prisonniers furent, en passant devant les lignes japonaises, l'objet de tous les égards et de toute la bienveillance possibles, malgré qu'on les regardât naturellement avec une certaine curiosité.

On donna aux Russes des aliments, des cigarettes et de la bière, et je remarquai des soldats japonais qui portaient volontairement les effets des prisonniers, accablés de fatigue.

Les prisonniers russes

Les Japonais expriment leur admiration pour le général Fock et les autres officiers russes qui ont refusé de donner leur parole, aimant mieux subir le même sort que leurs soldats.

Les autorités militaires japonaises font des préparatifs pour la réception des prisonniers de Port-Arthur. Le premier détachement de ces prisonniers se compose de 10,000 hommes. Il arrivera sous peu à Moji et à Simonosaki.

Après désinfection, certains prisonniers seront envoyés à Kura, tandis que les autres seront probablement répartis entre Matsuyama, Nagoya et Himeji, Kioto et d'autres îles. On accordera le meilleur traitement possible aux généraux russes. On ne croit pas probable que des prisonniers soient conduits à Tokio.

Un journal japonais annonce que les Russes ont rendu cinq des survivants de la troisième expédition envoyée par Togo bloquer le goulet de Port-Arthur.

L'incident anglo-russe

A la Commission internationale d'enquête

Paris, 10 janvier. — A la séance de ce matin, trois projets pour la procédure à suivre par la commission dans ses délibérations ont été soumis à la commission.

L'un émane de la Russie, l'autre de l'Angleterre, le troisième de la France.

Il est probable que, dans sa réunion de cet après-midi, la commission examinera s'il n'y a pas lieu de nommer une sous-commission chargée d'étudier ces projets pour savoir lequel d'entre eux doit être adopté, ou d'en élaborer un propre pouvant s'inspirer des trois qui ont été présentés.

Nous croyons savoir que la majorité des membres de la commission est hostile à la publicité des séances et même à l'admission des représentants de la presse à ses délibérations ; elle admettrait seulement que dans les comptes-rendus fournis à la presse, on donnât les dépositions des témoins et certaines pièces officielles.

On croit que les travaux de la commission dureront une vingtaine de jours.

Dans un article sur la première séance de la commission, le « Daily Telegraph » dit que le choix de l'amiral Fournier comme président de la commission d'enquête sur l'incident de la mer du Nord est particulièrement heureux et opportun. Il déclare qu'il n'y a rien à ajouter, pour les Anglais sensés, aux paroles prononcées hier par l'amiral.

Le journal se déclare partisan de la publicité des débats de la commission.

Le « Standard » dit que la courtoisie, de même que le bon sens, prescrivaient le choix de l'amiral Fournier comme président de la commission d'enquête.

Il se déclare très satisfait d'apprendre que les témoignages seront sténographiés.

Le « Times » écrit :

— La remarque faite par le baron Spaun que le choix de l'amiral Fournier comme président est de nature à hâter la procédure, aura un écho sympathique en Angleterre. Nous espérons que la commission marchera aussi promptement que possible vers le règlement de la question des responsabilités et des blâmes qui s'y rattachent. »

Le Japon et l'Indo-Chine

Un rapport confidentiel, que l' « Echo de Paris » attribue au lieutenant-général Kodama, et qui porte la date de février 1902, résume l'état des esprits japonais à cette époque.

Le document a le caractère d'un plaidoyer « pro domo » et présente la justification des actes administratifs du général Kodama, alors gouverneur de Formose ; il réfute aussi les assertions de certains patriotes japonais, tendant à faire alors de Formose la base d'une préparation stratégique dirigée contre l'Indo-Chine : c'est sur ce point qu'il réclame de nous une particulière attention.

— De quel côté diriger notre premier effort, écrit le général japonais, dans l'expansion que nous méditons contre l'Occident et qui doit assurer par la suite notre prépondérance sur le monde jaune tout entier ? » Et mettant en balance, dans une analyse remarquable, les avantages et les inconvénients que présentent les deux entreprises possibles, au nord ou au sud, contre la Russie au Koung-Toung, ou contre la France en Indo-Chine, il penche pour la première hypothèse. Non que l'attaque de l'Indo-Chine présente des difficultés militaires sérieuses, poursuit-il, mais parce qu'elle ne conduisait qu'à la possession d'une colonie exclusivement productrice de riz, dont le sous-sol n'est pas mis en valeur, où il n'y a ni chemins de fer, ni ports outillés, Saïgon excepté.

Le choix de la direction du sud ne serait donc pas justifié par la nature des résultats ; elle l'est moins encore, elle devient tout à fait irrationnelle quand on introduit dans l'examen l'essentielle considération du temps. Pendant tout le temps que le Japon emploierait à mettre la main sur l'Indo-Chine, la Russie compléterait son installation dans la Mandchourie du sud, renforcerait sa flotte, améliorerait ses ports, entrerait même en Corée et viendrait jusqu'à Fusan défier toute représaille du Japon. C'est au-devant d'un pareil danger qu'il faut aller en abattant, tandis qu'il est temps, le colosse slave aux pieds d'argile en l'évinçant à jamais de Port-Arthur et des rives du Pacifique.

Telles sont les vues que développait le général Kodama dès 1902, et auxquelles les événements de 1904 n'ont donné qu'une trop éclatante consécration.

Note officielle japonaise

La légation du Japon à Paris nous communique la note suivante au sujet de la publication d'un rapport confidentiel japonais par l' « Echo de Paris », que nous avons résumé plus haut :

« Le document publié ce matin par l' « Echo de Paris » est de pure invention. On parle d'un rapport adressé par le général Kodama, vice-roi, gouverneur de Formose, au général Katsura, président du conseil des ministres, le deuxième mois de la 33e année de Méigie en février 1900.

Or, à cette époque le général Katsura n'était pas président du conseil, le maréchal Yamagata était à la tête du gouvernement.

Dans l'article de l' « Echo de Paris » on parle aussi de l'abandon de Moukden par le Japon lors de la guerre sino-japonaise. Or le Japon n'était même pas allé jusqu'à Liao-Yang.

Le général Kodama, qui était le sous-chef de l'état-major général de l'armée lors de l'affaire de Chine n'aurait pas pu vraiment commettre une pareille erreur dans un document adressé au chef du gouvernement.

D'ailleurs, malgré la campagne de presse qu'on mène contre le Japon dans un but qu'on ne peut vraiment pas comprendre, nous croyons devoir déclarer une fois pour toutes que le Japon n'a eu à aucun moment des visées contre les possessions asiatiques d'aucune puissance européenne.

La guerre actuelle qu'il soutient contre la Russie prouve que c'est une guerre de défense nationale contre les menaces d'invasion russe en Extrême-Orient, et nous espérons que le public sensé ne se laissera pas abuser par des nouvelles tendancieuses de toute sorte concernant les prétendues convoitises du Japon. »

Stoessel et Nogi décorés par le Kaiser

Berlin, 10 janvier. — L'empereur d'Allemagne a conféré au général russe Stœssel et au général japonais Nogi la décoration de l'Ordre pour le Mérite pour rendre hommage à la bravoure dont ils ont fait preuve, eux et leurs troupes, pendant le siège de Port-Arthur.

Il a prié le tsar et le mikado de donner leur assentiment à cette marque de distinction.

La Révolution en Russie

Pétersbourg, 10 janvier. — En février se réunira à Moscou une conférence des représentants de tous les zemstvos qui ont adhéré à l'organisation commune des zemstvos.

Demain s'ouvrira à Moscou un congrès national de chirurgie et une conférence des représentants aux zemstvos des pharmaciens et des médecins.

Les ouvriers d'une vingtaine d'industries ont constitué une union comprenant environ 7,000 membres. A la suite de mesures d'éviction prises par l'usine Putiloff à l'égard d'ouvriers appartenant à l'Union, 350 délégués de cette dernière, réunis en séance spéciale, ont décidé de forcer l'administration de l'usine à accepter les ouvriers refusés et à cet effet, ils ont porté leur réclamation auprès du préfet pour le prier d'empêcher de pareils abus, prévenant en même temps le gouvernement qu'au cas où leurs plaintes ne seraient pas accueillies, ils ne garantissaient pas, pour l'avenir, le calme parmi les ouvriers de la capitale.

Une nombreuse réunion de littérateurs et d'artistes vient d'avoir lieu à Moscou et des discours y ont été prononcés, dans lesquels les orateurs ont fait des vœux en faveur de l'avènement de la liberté et de l'égalité sociale.

Quelques-uns des orateurs ont dit que l'assemblée devait se prononcer dans le même sens, à l'exemple des plus illustres citoyens de la Russie, et même au risque d'être dissoute par les autorités.

CONTRE L'ARITRAIRE ADMINISTRATIF

La retraite du maître de police Trepof, dont le successeur à Moscou n'est pas encore désigné, paraît avoir eu pour cause la flétrissure récente dont le premier département du Sénat a frappé ce fonctionnaire : ce tribunal administratif a donné gain de cause à la tenancière d'un bureau de placement, qui protestait contre la fermeture de son établissement, exécutée sur un ordre pur et simple de M. Trepof.

Cette intervention du Sénat, dans une affaire ancienne et longtemps pendante, paraît caractéristique de l'esprit nouveau qui anime la haute administration russe depuis l'édiction de l'oukase du 25 décembre. Elle a son pendant dans le jugement rendu par la même juridiction contre le général Sokolovski, gouverneur d'Oufa, à la requête d'un mécanicien de nationalité turque, nommé Apollonof. Cet ouvrier faisait partie du personnel employé par le zemstvo d'Oufa. Renvoyé par étapes à Odessa, sur l'ordre du gouvernement, d'après une interprétation plus que rigoureuse du règlement sur les *passeports*, Apollonof vient de voir sa plainte accueillie par le Sénat, et le gouverneur Sokolovski a été condamné à lui payer une indemnité de 350 roubles.

L'AGITATION OUVRIERE

D'après le journal « Kavkaz », la grève qui avait commencé à Bakou dans les derniers jours de décembre parmi les ouvriers de l'industrie du pétrole s'est rapidement étendue aux autres catégories ouvrières. Après les ateliers de la Société orientale, la Compagnie Nadejda et la fabrique de tabac Mirzabekants durent fermer leurs portes ; la Société « Caucase et Mercure » et les docks Badachef eurent leur tour aussitôt après.

Des rassemblements importants de grévistes se formèrent à Bibi-Eibat et Balakany : l'un d'eux était fort de 3,000 hommes. Quelques arrestations opérées par la police n'amenèrent pas la dissolution de ces

---

FEUILLETON DU 11 JANVIER. — N° 27

LES

Vautours de Paris

PREMIERE PARTIE

LE DRAME DE FONTAINE-AUX-BOIS

X

Crime ou suicide?

Alors il referma sa fenêtre, suivit un long corridor qui le conduisit à l'autre extrémité du château et, arrivé devant une haute porte capitonnée de velours frappé, il toucha un timbre qui résonna à l'intérieur du vestibule.

Louise, la femme de chambre de la duchesse, arriva.

— Monsieur Plessis?

— Votre maîtresse est visible ?

— Toujours pour vous.

— Déjà debout ?

— Depuis une heure. Vous savez bien que madame la duchese est matinale.

— Où est-elle ?

— Dans son petit salon.

— C'est bien, mon enfant, laissez-nous !

XI

Au Village

Il est des événements qu'on ne saurait cacher longtemps.

Une heure après l'entretien du Breton et du vieil ami de la duchesse, pendant qu'auprès d'elle l'excellent vieillard essayait de la soutenir et de la consoler après avoir usé des ménagements les plus délicats pour lui apprendre de quel coup de foudre elle était frappée, le village de Fontaine-aux-Bois et les hameaux voisins n'étaient remplis que du bruit de cette mort si soudaine et si imprévue.

Comment leur était-il déjà parvenu ?

Quel messager ailé l'avait porté jusqu'à eux ?

Quel piéton s'était mis en campagne ?

Le sait-on jamais ?

Clopin, occupé à quelques réparations dans une ferme dépendant du domaine de la duchesse était à l'ouvrage depuis plus de deux heures et travaillait paisiblement dans une grange vaste comme une église lorsqu'une servante, qui passait devant la porte, avança à demi sa tête aux cheveux ébouriffés et son corsage débraillé du côté du sabotier et dit :

— Vous ne savez pas la nouvelle, Clopin ?

Le visage de Clopin était aussi tranquille qu'à l'ordinaire, aussi doux ; il était entré à la ferme souriant comme toujours, en disant aux domestiques et à la patronne assis devant une table sur laquelle il y avait toutes sortes de préparatifs pour le déjeuner matinal :

— Bonjour la compagnie ! Ça va bien, la maîtresse ?

Et sans façon il s'était attablé en ajoutant :

— Voilà une soupe aux choux verts qui donnerait de l'appétit à un mort.

Ce bon Clopin ! Toujours gai, toujours content !

Il demanda à la servante :

— Quelle nouvelle, ma bonne Zélie ?

— Une nouvelle bien triste et qui va faire du bruit dans le pays.

Clopin n'en continuait pas moins à ajuster des pièces à une grande porte qui souffrait de la vieillesse.

C'était comme on dit, un homme à tout faire, adroit comme un singe et qu'on pouvait mettre à toutes les sauces.

Pour le moment, il remplissait l'office de menuisier et retapait sa porte comme d'autres ravaudent les bas ou rajustent des morceaux à une blouse qui a des trous.

La servante reprit, histoire de l'intriguer :

— Figurez-vous qu'on a trouvé un homme mort...

— Où ça ?

— Sur les terres de madame la duchesse.

— Quelque chemineau ?

— Ah bien ! oui ! Vous n'y êtes pas. Si ce n'était qu'un chemineau, mais c'est bien autre chose.

— Quoi donc ? Un garde peut-être. Il y a des bracos qui deviennent joliment dangereux, Zélie. Au jour d'aujourd'hui, ma bonne fille, il n'y a plus de religion ni de morale qui les retiennent... Et puis quelquefois aussi, les gardes sont trop rigoureux. On en voit qui feraient faire six mois de cachot à un malheureux pour un faisan ou même pour un lapin, ces vermines !

La servante dit :

— Mon pauvre Clopin, si ce n'était qu'un garde !

— Eh ! eh ! c'est déjà quelque chose, Zélie, surtout chez notre dame. Bien vêtus, bien payés, de fameux dîners de temps en temps et des vins dont on se lècherait les babines ! Je les connais. Il n'y a pas de meilleure maison en France que celle de la duchesse.

Jamais Clopin n'avait eu l'esprit plus libre.

Deux journaliers, qui venaient battre du blé dans la grange, au fléau, pour les moutons, l'écoutaient.

Zélie jugea qu'elle avait assez attendu.

— Clopin, dit-elle, c'est pis que tout ce que vous pouvez supposer. Celui qui est mort, c'est le jeune monsieur.

Pour le coup, le sabotier cessa de tailler sa planche et, relevant vivement la tête, il balbutia :

— Vous dites, Zélie ?...

— Je vous dit que le jeune duc est mort.

Clopin n'en croyait pas ses oreilles.

— M. André ! La bonne plaisanterie !

Lui si plein de vie, pas plus tard qu'hier.

— Puisque je vous affirme que c'est vrai.

Clopin secouait la tête.

C'était un mauvais tour qu'on lui jouait.

Il fallut que les deux ouvriers se missent du côté de la servante.

— C'est la pure vérité qu'on vous dit.

Ils entrèrent dans quelques détails.

Rageot, le garde, avait appris la nouvelle à une fille du village qui travaillait au château.

Le pauvre homme venait de trouver le cadavre du lieutenant et il était navré de sa découverte. Elle lui avait demandé la cause de son émotion et comme on le soupçonnait d'être au mieux avec elle, il n'avait pu s'empêcher de lui répondre.

Alors il lui avait expliqué qu'il venait de trouver le jeune duc dans une allée du parc, un pistolet près de lui comme s'il se fût tué lui-même.

Rageot voyait du louche dans l'affaire.

D'abord le duc n'aurait pas pris d'arme pour se promener la nuit dans le parc.

Il n'avait peur de rien ni de personne.

D'ailleurs il savait qu'il n'y avait pas dans le pays d'être assez malfaisant pour lui désirer du mal.

D'un autre côté, jamais de la vie il n'aurait fait la sottise de se tuer.

Il fallait conter ces bourdes-là à d'autres, pas à ceux qui le connaissaient.

La fille était accourue au village pour annoncer le malheur, légère comme une biche.

Il était certain ; on n'en pouvait pas douter.

Quant à savoir comment c'était arrivé, personne n'aurait pu le dire.

La servante demanda :

— Vous voyiez souvent le jeune M. André, vous, Clopin ?...

— Oui, des fois, Zélie.

— Croyez-vous qu'il aurait pu avoir de ces idées-là ? Lui, se tuer ! Un jeune homme si riche et si heureux !

Clopin se gratta l'oreille et serrant les lèvres en homme qui pense sérieusement :

— Vous savez, Zélie, c'est des choses qu'on ne peut pas savoir. Il y a souvent des histoires qui arrivent et qui ne s'expliquent pas. Ces jeunes messieurs qui nagent dans l'opulence ne pensent pas comme nous et, quand ils ont absorbé deux ou trois bouteilles de champagne, des soirs, on en a vu qui avaient de drôles de caprices. Et puis là-dessous, il y aurait peut-être bien, si on allait au fond, quelque affaire de femme. Voulez-vous que je vous dise. Il faut attendre. La Justice va venir, c'est probable... Les messieurs noirs débrouilleront l'écheveau. Moi, je ne m'en charge pas.

Et il se remit à raboter sa porte, mais après avoir soupiré longuement :

— C'est un grand malheur, Zélie. Jamais on ne reverra un si bon jeune patron. Il faisait le bien. C'est fini ! Plus de Brévannes que la vieille dame. Et qu'est-ce qu'elle va devenir sans son petit-fils !

En vérité, Clopin avait la larme à l'œil.

Il conclut :

— Une fameuse perte pour nous. On sait ce qu'on perd, on ne sait pas ce qu'on retrouve !

Au même instant la duchesse arrivait au pavillon, décomposée, et, malgré tout, se raidissant contre la destinée qui l'accablait.

Elle descendit de voiture, droite, les yeux secs, en s'appuyant au bras de son vieil ami qui lui disait tout bas :

— Du courage !

Lorsqu'elle se trouva près du lit sur lequel le dernier des Brévannes était étendu, elle s'affaissa, la tête près de celle du mort et alors son cœur se fondit.

Elle éclata en sanglots en criant :

— Mon André, mon enfant !

C'était le seul être sur lequel elle concentrait ses tendresses.

Il lui était ravi, comme les autres !

Par quelle fatalité ?

Problème presque insoluble !

Son neveu, Xavier de Rouvres, voulut s'approcher d'elle.

Le vieillard lui dit doucement :

— Laissez-la à sa douleur.... Il y a des chagrins qui sont inconsolables !

Il n'osa pas insister.

Mais, entre eux, il y avait eu l'échange d'un coup d'œil glacé qui contenait toute une déclaration de guerre.

A la même heure, Yves-Marie entrait à Joigny, sur son cheval blanc d'écume.

Un passant auquel il demandait : — M. le procureur ? — lui montra une maison bourgeoise près de l'église

Le soldat descendit de cheval et sonna.

Un domestique vint ouvrir.

— M. le procureur de la République ? répéta le Breton.

— C'est ici.

— Une lettre pour lui.

— Il y a une réponse ?

— Je ne sais pas.

— Attendez.

Yves-Marie resta à la porte, près de son cheval.

(A suivre.)